



Feuille de route
territoriale du CTS
de Rouen-Elbeuf
et Pays de Bray





Issus d'un **travail partenarial concerté** avec les acteurs de la démocratie en santé, les 12 axes prioritaires du Projet régional de santé 2023-2028, publié le 31 octobre 2023 après plusieurs mois de **travaux de co-construction et de concertation avec l'ensemble des parties prenantes**, vont permettre de structurer notre action sur les territoires pour améliorer la santé des Normands en répondant aux multiples défis qui nous attendent.

En 2024, la mise en oeuvre du Projet régional de santé 2023-2028 se traduit par **une déclinaison territoriale** ayant pour objectif de **mieux répondre aux besoins des territoires** en déclinant sur le terrain des projets concrets. Ainsi, **une feuille de route priorisant les actions** à mener pour l'année à venir a pu être établie à l'échelle des Conseils territoriaux de santé (CTS), instance locale de démocratie en santé.

Les propositions d'actions opérationnelles établies **en partenariat avec le Conseil territorial de santé de Rouen-Elbeuf et Pays de Bray** ont vocation à participer à l'amélioration de la santé des habitants en matière de prévention et de promotion de la santé, d'accès aux soins, d'implication des usagers dans les projets et à promouvoir l'attractivité des métiers de l'accompagnement et du soin.

Faire connaître l'offre de service existante et consolider les dispositifs en dynamisant leur maillage territorial, promouvoir les bonnes pratiques et les solutions innovantes, soutenir les professionnels de la santé et faciliter les partenariats de toutes natures en mutualisant les compétences et les moyens, constitueront **notre fil conducteur pour agir ensemble pour la santé sur le territoire de Rouen-Elbeuf et Pays de Bray**.

Le Conseil territorial de santé de Rouen-Elbeuf et Pays de Bray a ainsi identifié plus d'**une quarantaine d'actions** à mettre en oeuvre dans le cadre de cette feuille de route territoriale pour la période 2023-2028, **dont une quinzaine seront déclinés dès 2024**, en écho aux priorités du Projet régional de santé Normandie.

A ce titre, quelques exemples d'objectifs et d'actions qui seront soutenus cette année :

- **Relever le défi du vieillissement et de la perte d'autonomie**

La structuration et la mise en oeuvre du Centre Ressource Territorial (CRT), retenu dans le cadre d'un Appel à projet (AAP) 2023, sera accompagné. La mission des CRT est de permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible grâce à un accompagnement renforcé à domicile, lorsque l'accompagnement classique déjà assuré par un service proposant de l'aide ou des soins à domicile n'est plus suffisant pour leur permettre de continuer de vivre chez elles. Il s'agit de développer une alternative à l'entrée en établissement.

- **Renforcer l'accès aux soins**

Le déploiement du Service d'accès aux soins (SAS), lancé fin 2023 sur le territoire d'intervention du SAMU 76A, va se poursuivre et se renforcer.

- **Améliorer la santé mentale des Normands**

Le premier « Club house » de Normandie ouvrira à Rouen en 2024. Lieu d'accueil et d'accompagnement au rétablissement de personnes vivant avec un trouble psychique, le « Club house » permet de faciliter le parcours d'insertion professionnelle des personnes.

- **Renforcer l'évolution inclusive de la société**

Afin d'améliorer l'orientation des enfants, la Plateforme de coordination et d'orientation (PCO) va être renforcée, afin de prendre en charge plus d'enfants, de coordonner les parcours jusqu'à la pose d'un diagnostic et la mise en place d'un plan d'accompagnement et d'intensifier les accompagnements par les acteurs de première ligne et par les équipes d'intervention précoce (CAMSP).

- **Agir collectivement sur les déterminants de santé publique à plus fort enjeu pour les Normands et adapter notre stratégie de prévention aux publics cibles**

Par exemple, les programmes Unplugged (à Neufchâtel en Bray, Gournay en Bray et Grand Couronne) et Good Behavior Game (à Grand Couronne) vont être programmés cette année en lien avec L'Académie de Normandie afin de développer les compétences psycho-sociales des élèves. Unplugged est un programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire à destination des élèves de collège de 6e ou 5e. Le programme Good Behavior Game s'adresse lui aux enfants d'école élémentaire (du CP au CM2).

Thomas DEROCHE
Directeur général ARS Normandie



Le Conseil territorial de Rouen - Elbeuf et Pays de Bray porte des **ambitions fortes pour notre territoire**. Son périmètre couvre 313 communes de la métropole de Rouen Normandie à Gournay-en-Bray.

Pour cela, en 2023, nous avons mis en place **des actions concrètes** afin de répondre à notre principal objectif, à savoir, l'amélioration de l'accès à la santé pour tous et partout. Instance de démocratie sanitaire, au cœur du dialogue entre les acteurs de la santé, du social, du médico-social et des usagers, **notre CTS s'attache à préserver la spécificité des dispositifs locaux tout en contribuant activement à la déclinaison opérationnelle des plans nationaux**. Ainsi, après avoir organisé les Conseils nationaux de la Refondation (CNR) en Santé à Rouen et Gournay-en-Bray et contribué à la révision du Projet régional de santé, nous avons pu établir **la feuille de route qui sera déclinée dès 2024**.

Cette feuille de route, fruit d'un travail collectif, appuyé sur notre analyse des enjeux identifiés et enrichie tout au long de son élaboration par nos différents partenaires et porteurs de projets, témoigne de **notre détermination en faveur de l'accès à la santé pour toutes et tous**.

Elle se structure autour de **trois axes stratégiques**, déclinés en **22 objectifs** clairs, qui incarnent notre volonté d'agir de manière ciblée et efficace, pour la promotion de la santé, l'accès aux soins ainsi que l'aller-vers et l'attractivité sur notre territoire. Je porte également une attention particulière aux chantiers que nous entreprenons pour promouvoir **l'autonomie des personnes âgées** et **l'inclusion des personnes en situation de handicap**.

La promotion de la santé repose sur le développement d'une culture de la prévention portée par les CPTS (Comité Technique de Promotion de la santé), au travers d'actions pour la promotion des comportements favorables à une bonne santé, pour le renforcement de l'éducation à la santé sur les maux du quotidien pour les familles et pour l'amélioration de la lisibilité des Maisons Sports Santé, dont l'utilité, pour la promotion du sport et de l'activité physique adaptée, et donc, une vie saine, a été largement reconnue.

L'accès aux soins est également une priorité absolue, avec une attention particulière pour renforcer l'accès aux soins psychiatriques mais aussi une volonté très affirmée d'identifier un soignant ressource pour chaque personne en affection de longue durée se trouvant sans médecin traitant. L'accès aux soins peut aussi être amélioré grâce à la prise en charge, dans un exercice coordonné, par une équipe soignante sous autorité médicale ainsi que par le développement des équipes mobiles.

Enfin, **l'aller-vers et l'attractivité** sont des leviers essentiels pour assurer une santé accessible à toutes et tous, partout sur notre territoire. Les médiateurs santé en seront les principaux porteurs ainsi que les transports solidaires qui peuvent proposer une offre personnalisée. Et pour renforcer notre lien avec la communauté éducative et le monde universitaire nous avons besoin de plus d'enseignants universitaires dans nos établissements.

Ainsi, cette feuille de route permet, sur la base de l'expérience des professionnels du territoire, de **conforter des dispositifs existants qui méritent d'être soutenus et promus et d'en développer des nouveaux**. Elle illustre notre **volonté commune de travailler ensemble, et d'innover, pour répondre au mieux, aux besoins et attentes de nos concitoyens**. Et, je suis convaincue qu'elle sera porteuse d'un impact positif sur la santé et le bien-être des habitants du territoire de Rouen - Elbeuf et Pays de Bray.

Annie VIDAL
Présidente du Conseil territorial de santé
de Rouen - Elbeuf et Pays de Bray

MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE TERRITORIALE

En novembre 2022, l'ARS Normandie s'est engagée pleinement en partenariat avec les acteurs des territoires dans la mise en œuvre de la démarche du **Conseil national de la Refondation en santé** (CNR santé) en région, notamment dans le CTS de Rouen-Elbeuf et Pays de Bray. L'objectif était de donner la parole à toutes les parties prenantes – **élus, citoyens, professionnels de santé** – pour construire ensemble des réponses concrètes et adaptées à chaque territoire afin d'améliorer l'accès aux soins et aux accompagnements, la prévention et l'attractivité des métiers de la santé.

Cette démarche s'est traduite concrètement par la tenue de 18 ateliers territoriaux en Normandie en novembre 2022 dont **4 ateliers en Seine-Maritime à Dieppe, Gournay-en-Bray, au Havre et à Sotteville-lès-Rouen.**

Au final, plus de 80 heures de débat et d'échanges avec près de 1 250 participants pour construire ensemble des solutions concrètes pour améliorer la santé des Normands.

Après une restitution régionale ayant permis de partager les initiatives et dynamique portées par l'ensemble des territoires et acteurs, **l'animation et le suivi de la démarche a été confié dans chaque territoire au Conseil territorial de santé (CTS).** Véritable instance de démocratie sanitaire dans chaque territoire de santé, le CTS assure une représentation de l'ensemble des acteurs impliqués - élus, représentants des acteurs du sanitaire, du médico-social, des professionnels libéraux ou encore représentants d'usagers et d'associations de patients – permettant d'assurer un suivi global et transversal des projets élaborés dans cette dynamique du Conseil national de la Refondation (CNR) en santé, prémices de ces feuilles de route territoriale.

Un point étape de l'avancement des projets du CNR santé a été réalisé dans les territoires en juin 2023 pour venir rendre compte des réalisations sur l'ensemble de la région. Ce fut également le cas avec 3 nouveaux temps d'échange et de débat avec les acteurs locaux à Fécamp, à Franqueville-Saint-Pierre, et à Petit-Caux.

L'année 2023 s'est poursuivie par les travaux d'élaboration et de concertation du Projet régional de santé 2023-2028 avec l'ensemble des parties prenantes : élus, services de l'Etat, fédérations sanitaires et médico-sociales, professionnels de santé, acteurs de la prévention, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) et l'ensemble de ses sous-commissions, représentants des usagers et d'associations de patients... Après une première étape d'évaluation du précédent PRS, cette démarche d'élaboration et de concertation s'est faite en parfaite synergie avec la démarche du CNR santé dans les territoires. **C'est ainsi que nous avons fait le choix de placer au cœur de nos principes d'action cette adaptation aux spécificités des territoires, et plus précisément des intercommunalités, en concertation avec les acteurs locaux.**

Conformément aux engagements pris lors des concertations du Projet régional de santé, nous avons souhaité décliner les 12 axes prioritaires dans chaque territoire de santé en fonction des dynamiques et synergies présentes. C'est ainsi que dès la publication du Projet régional de santé à l'automne 2023, **les équipes de l'ARS Normandie se sont attelées à l'élaboration de cette feuille de route territoriale du CTS de Rouen-Elbeuf et Pays de Bray avec le Conseil territorial de santé l'ensemble des acteurs de santé impliqués dans le territoire et certains élus locaux.**

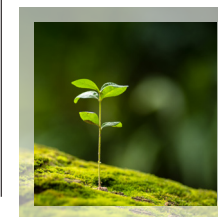
Il s'agit d'une **feuille de route territoriale unifiée et transversale des priorités de santé dans le territoire pour l'année 2024/2025, co-portée par l'ensemble des acteurs impliqués sur les politiques publiques de santé et placée sous l'égide du Conseil territorial de santé de Rouen-Elbeuf et Pays de Bray, qui sera chargé du suivi régulier de son avancement.**

RAPPEL DES 12 PRIORITES D'ACTION :

- 1.**  relever le défi du vieillissement et de la perte d'autonomie ;
- 2.**  mailler l'offre de soins en conjuguant ambition pour la proximité et excellence du recours et en organisant les mobilités ;
- 3.**  améliorer la santé mentale des Normands ;
- 4.**  renforcer l'évolution inclusive de la société ;
- 5.**  garantir aux personnes en situation de précarité l'accès aux soins et services dont elles ont besoin ;
- 6.**  agir collectivement sur les déterminants de santé publique à plus fort enjeu pour les normands et adapter notre stratégie de prévention aux publics cibles ;
- 7.**  développer et renforcer l'autonomie et la capacité des personnes malades et de leurs aidants ;
- 8.**  soutenir l'utilisateur comme acteur du système de santé ;
- 9.**  structurer de nouveaux modèles de prises en charge en favorisant les coopérations et les complémentarités entre les acteurs ;
- 10.**  renforcer l'offre de formation au plus près des territoires ainsi que l'attractivité des métiers de la santé et la fixation des professionnels dans les territoires ;
- 11.**  accompagner les établissements et les professionnels dans leurs transformations structurelles en encourageant notamment le virage numérique et les innovations ;
- 12.**  engager le système de santé normand dans la transition écologique.



Les priorités
territoriales du CTS
de Rouen-Elbeuf et
Pays de Bray





**Relever le défi du vieillissement
et de la perte d'autonomie**

**Action
prioritaire
#1**



Projet régional
de **santé**
Normandie
2023-2028



Chantier : Prévenir et anticiper la perte d'autonomie

Action
prioritaire
#1

Actions	Financement	Indicateurs	Commentaires
Renforcer le repérage des fragilités par la formation des acteurs : - Formation conjointe avec la CPTS d'Elbeuf sur le repérage des fragilités - Formation des pompiers (SDIS) au repérage des fragilités des personnes âgées (PA) pour éviter les passages aux urgences itératifs suite à une chute à domicile	CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé) du territoire elbeuvien ou 2E2G (équipe d'expertise gériatrique et gériatologique)	Nb de sessions de formations Nb d'acteurs formés / typologie des professionnels formés	
Expérimenter et développer des outils de repérage des fragilités via l'outil ICOPE et organiser les parcours de prévention en fonction de l'âge (+ 75 ans), des comorbidités et de 3 niveaux de perte d'autonomie.	En cours validation	Nb de personnes repérées/ ayant bénéficié de l'évaluation, nb de personnes orientées, nb d'acteurs et de partenaires impliqués	



Chantier :

Favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible ainsi que les accompagnements ambulatoires et à domicile des personnes âgées

Action
prioritaire
#1

Actions	Financement	Indicateurs	Commentaires
Accompagner la structuration et la mise en œuvre du Centre Ressource Territorial (CRT) retenu dans le cadre de l'AAP 2023 (porté par le Trait d'Union du Cailly)	PRIAC 400 000 euros	mise en œuvre du CRT nb de résidents accompagnés	La mission des CRT est de permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible grâce à un accompagnement renforcé à domicile, lorsque l'accompagnement classique déjà assuré par un service proposant de l'aide ou des soins à domicile n'est plus suffisant pour leur permettre de continuer de vivre chez elles. Il s'agit de développer une alternative à l'entrée à l'établissement.
Permettre aux personnes de bénéficier d'alternatives à l'hébergement permanent : développer l'offre d'accueil de jour (+6 places) et d'hébergement temporaire (+ 5 places)	PRIAC (AJ) : 71 190 € / HT : 68 250 €)	Nb de places supplémentaires créées sur le territoire de démocratie sanitaire	




Chantier : Diversifier l'offre d'hébergement en établissement et promouvoir les alternatives


Action
prioritaire
#1

Actions	Financement	Indicateurs	Commentaires
Développer l'offre de Pôles d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) par la création d'un PASA (jour ou nuit) par GHT (groupement hospitalier de territoires) dans le cadre d'un appel à candidatures régional	PRIAC 2023 / 2027 65 000 euros par PASA	Création d'un PASA de nuit par GHT (soit 2 pour le territoire de démocratie sanitaire de Rouen, Elbeuf, Pays de Bray) Création PASA de jour (appel à candidatures régional) + création PASA Forges les eaux	Le développement des PASA a été initié par le plan Alzheimer 2008/2012 puis prolongé dans le cadre du plan maladie neurodégénérative 2014/2019 visant à améliorer l'accompagnement des résidents des EHPAD présentant des troubles cognitifs et du comportement à des stades légers ou modérés. Le renforcement du maillage s'inscrit dans la continuité de ces stratégies nationales et des objectifs portés par l'ARS Normandie dans son PRS 2023/2028

Action
prioritaire
#2



**Mailler l'offre de soins en conjuguant
ambition pour la proximité et
excellence du recours et
en organisant les mobilités**



Projet régional
de **santé**
Normandie
2023-2028



Chantier :

Garantir l'accès aux soins et aux dépistages en proximité et penser les mobilités nécessaires

Action prioritaire #2

Actions	Financement	Indicateurs	commentaires
Améliorer le parcours médico-judiciaire des enfants victimes de violences : - renforcer l'équipe de l'UAPED portée par le CHU de Rouen - Accompagner le déploiement d'une Equipe Régionale Référente Enfance en Danger au CHU de Rouen, en lien avec celle du CHU de Caen et du Centre ressource régional du Psychotraumatisme	190 000 € (UAPED) 115 000 € (ERRED)	Constitution de l'équipe régionale, Nb d'ETP - % équivalent tps plein Nb d'enfants auditionnés	
Identifier les patients sans médecin traitant et accompagner les CPTS sur leur mission 1 (faciliter l'accès à un médecin traitant et aux Soins Non Programmés)	financements ACI CPTS	Nb de patients identifiés, nb de patients orientés vers un MT, % de patients sans MT	Démarches engagées par la CPAM visant à faciliter l'accès à un médecin traitant. Conventions MISAS (Mission Accompagnement Santé) avec les CPTS.



Chantier :

Veiller à la cohésion territoriale de l'offre de soins, par une gradation des soins reposant sur des équipes mutualisées et par la complémentarité des établissements implantés sur le même bassin de population

Action prioritaire
#2

Actions	Financement	Indicateurs	Commentaires
Expérimenter la mutualisation de certaines lignes de permanence des soins : Identifier des lignes mutualisables et des établissements volontaires (diagnostic à travers une enquête régionale lancée en janvier puis mise en place de GT par territoires)	Financement des lignes PDSSES par l'ARS.	nb de lignes mutualisées / nb d'établissements volontaires	
Proposer une offre graduée des interventions SMUR en fonction du besoin de médicalisation requis par l'état du patient : former les équipes PNM des SMUR aux interventions non médicalisées sous régulation médicale à distance (SMUR Rouen, Elbeuf)	Forfait de 45 000 euros par SMUR pour la formation des PNM et l'acquisition d'équipement	nb d'IDE formés, nb d'interventions SMUR non médicalisées, motifs de ces interventions	



Chantier :

Apporter aux habitants une réponse efficace à leur demande de soins urgents et non programmés, reposant sur le partenariat territorial entre professionnels libéraux et établissements de santé

Action
prioritaire
#2

Actions	Financement	Indicateurs	Commentaires
Poursuivre le déploiement du Service d'Accès aux Soins (SAS) sur le territoire d'intervention du SAMU 76A : poursuivre la structuration et le développement de la filière d'effectif médecine générale et développer les autres filières (sages-femmes, kinés...), renforcer la régulation.	ARS - FIR	Typologie des filières; Nb de créneaux d'effectif mis à disposition et pourvus Taux de créneaux pourvus sur le nb de créneaux mis à disposition	



Chantier :

Renforcer les capacités de gestion des périodes de tension et de crise du système de santé normand

Action prioritaire
#2

Actions	Financement	Indicateurs	Commentaires
Poursuivre l'optimisation des dispositifs de gestion des lits à l'échelle des GHT	ARS – MIGAC 2023 (délégation en 2024) : 100 000 euros pour GHT Val de Seine Plateau de l'Eure 200 000 euros pour GHT Rouen Cœur de Seine	Mise en place de cellules territoriales et de plans d'action territoriaux visant à fluidifier les parcours d'aval des urgences en prévision des périodes de tension sur chaque GHT Complétude régulière du ROR	



**Améliorer la santé mentale
des Normands**

**Action
prioritaire
#3**



Projet régional
de **santé**
Normandie
2023-2028



Chantier : Conforter l'approche territorialisée des parcours de soins en mobilisant les Projets territoriaux de santé mentale (PTSM)

Action prioritaire
#3

Actions	Financement	Indicateurs	Commentaires
Mettre en œuvre la feuille de route du PTSM de REPB 2024 : - Accompagner la création d'un Club House sur le territoire REPB et son ouverture d'ici fin 2024	ARS 250 000 euros	Ouverture du club house; % d'utilisateurs en bénéficiant – Typologie des pathologies ; Typologie de communication pour faire connaître le lieu	
Accompagner la mise en place d'un CLSM sur le territoire elbeuvien et sur la ville de Saint-Etienne du Rouvray	Postes de coordination cofinancés ARS/collectivité/Métropole ARS : 25% du poste de coordination	Mise en place des 2 CLSM	



Chantier : Poursuivre le développement des actions en faveur de la santé mentale des jeunes et étudiants

Action prioritaire
#3

Actions	Financement	Indicateurs	Commentaires
<p>Expérimenter le déploiement de la ligne Nightline sur le territoire Seine-Maritime :</p> <ul style="list-style-type: none">- Mise en place d'un service d'écoute à destination des étudiants avec des répondants qui sont eux-mêmes des étudiants épaulés par des professionnels (formation et supervision).- Déploiement d'actions d'aller vers, de communication digitale et de mise à disposition de ressources.	<p>FIR Région - En année scolaire : - 40 000 € (année scolaire 2023-2024) - 80 000 € (année scolaire 2024-2025) ARS</p>	<p>Nb de formations, nb de personnes formées, nb d'appels reçus, nb de permanences réalisées, nb d'actions « aller-vers » mises en place.</p>	<p>Ouverture d'une antenne à Caen en 2024 d'où l'augmentation des crédits.</p>



Chantier : Prévenir, repérer et prendre en charge la crise suicidaire

Action
prioritaire
#3

Actions	Financement	Indicateurs	Commentaires
<p>Poursuite du déploiement des formations sur la prévention du suicide :</p> <ul style="list-style-type: none">- au moins 2 formations évaluation/orientation sur le territoire d'intervention du PTSM <p>- Au moins 2 formations « Sentinelles » en lien avec la MSA pour le département, ouvert à tous les acteurs seino-marins.</p>	<p>CPOM Graphism 340 000 € - Région</p>	<p>Nb de personnes formées; nb de personnes dans la file active</p>	<p>Module pour les professionnels de santé (médecins, infirmiers, ou bénévoles d'associations d'écoute, travailleurs sociaux, ...) qui font des entretiens cliniques pour repérer – évaluer le risque et orienter en fonction.</p> <p>Sensibilisation aux dispositifs existants pour orienter vers les urgences, associations d'écoute, etc.</p>



Chantier : Accélérer le déploiement de la réhabilitation psychosociale avec les professionnels du sanitaire et médico-social

Action
prioritaire
#3

Actions	Financement	Indicateurs	Commentaire
Poursuivre la formation des professionnels et la construction d'un maillage territorial d'offre de soins de réhabilitation psychosociale, notamment sur le territoire de Neufchâtel en Bray	CPOM Normandie Réhab'	Nb de professionnels formés en 2024 par le centre référent	



Chantier : Organiser les conditions de réalisation d'une offre graduée des soins psychiques ou psychiatriques

Action
prioritaire
#3

Actions	Financement	Indicateurs	Commentaires
Favoriser la connaissance de la filière psychiatrique et de son fonctionnement pour l'ensemble des professionnels de santé libéraux en prenant appui sur les travaux initiés par les CPTS		Nb d'acteurs sensibilisés, moyens de communication	
Améliorer la communication entre le secteur hospitalier et la ville par des outils de liaison dédiés et un appui /conseil visant à optimiser les orientations vers les structures de prise en charge adaptées (ligne téléphonique dédiée...)		Nb d'outils de liaison mis à disposition des acteurs; Typologie des outils de liaison; % d'utilisation des outils de liaison	
Mettre en place un groupe de travail dans le cadre du PTSM sur la structuration des parcours de soins avec les acteurs du premier recours (identification des besoins par territoire, mise en place d'actions expérimentales)		Mise en place du GT, nb d'acteurs impliqués, nb de réunions de travail	
Favoriser le déploiement des Infirmières en pratique avancée (IPA) en psychiatrie et santé mentale	Accompagnement par l'ARS de tous les IDEL étudiants IPA sélectionnés par l'UFR Santé. Subvention plafonnée forfaitaire: 21 200 Euros par an/ Étudiant, pendant 2 ans Subvention ARS pour ES et EMS, sur critères, de 20 000 Euros pour 2 ans	% d'IPA en psychiatrie et en santé mentale	



**Renforcer l'évolution
inclusive de la société**

**Action
prioritaire
#4**



Projet régional
de **santé**
Normandie
2023-2028



Chantier :

Renforcer le repérage, le diagnostic et l'intervention précoces du handicap, en particulier pour les Troubles du neurodéveloppement (TND)

Action prioritaire
#4

Actions	Financement	Indicateurs	Commentaires
<p>Améliorer l'orientation des enfants via les PCO (0-6 et 7-12) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Renforcer la capacité de la PCO du CHU de Rouen à prendre en charge plus d'enfants et à coordonner les parcours jusqu'à la pose d'un diagnostic et la mise en place d'un plan d'accompagnement.- Renforcer l'intervention précoce pour les enfants de 0 à 6 ans : Intensifier les accompagnements par les acteurs de première ligne et par les équipes d'intervention précoce (CAMSP)	<p>PRIAC 2023-2027</p> <ul style="list-style-type: none">- 582 000 euros pour le CAMSP du CHU de Rouen en tant que porteur de la PCO 0-6 ans 76/27- 1 123 902 euros pour les CAMSP du 76 et du 27 au titre de leur implication dans les diagnostics et interventions précoces. La répartition sera affinée en fonction des adressages réalisés au titre de la PCO. <p>Dans le cadre de l'accompagnement à la montée en charge pour l'intervention des PCO auprès des enfants de 7 à 12 ans il est prévu de déléguer des renforts à hauteur de :</p> <ul style="list-style-type: none">- 162 920 euros à la PCO 7-12 du 76/27 (répartition indicative à 98 667 euros en Seine-Maritime et 64 253 euros dans l'Eure)	<p>% d'enfants adressés vers la PCO et % d'enfant pris en charge par la PCO (0-6 et 7-12ans); délais d'intervention, nb d'accompagnements effectués</p>	<p>Pour rappel, les PCO ont pour mission de coordonner le parcours de diagnostic et d'interventions précoces des enfants dont on a repéré un TND. L'adressage vers ces plateformes est médical (ville, PMI, Education nationale...). La PCO préconise les bilans, évaluations nécessaires en lien avec le médecin afin d'accélérer l'accès au diagnostic et de déterminer les interventions nécessaires (ergothérapie, psychomotricité, psychologie) dans l'attente d'un accompagnement par un acteur de deuxième ligne. Elle oriente vers les partenaires qui les mettront en œuvre.</p> <p>La PCO 76-27 accompagne en 2023 plus de 2600 enfants.</p>



Chantier :

Développer les solutions à même de répondre à tous les besoins de scolarité et de formation des enfants et des jeunes

Action prioritaire
#4

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Créer une Unité d'Enseignements Externalisés (UEE) pour enfants polyhandicapés à Grand Quevilly en 2023 (Tony Larue)	PRIAC 75 000 €	Déploiement de l'UEE, Nb de bénéficiaires	En perspective, dans le cadre des engagements du Gouvernement pris lors de la CNH du 26 avril 2023, des crédits d'accompagnements à la scolarisation des enfants handicapés ont été délégués pour la création notamment d'une offre complémentaire.
Accompagner la montée en charge de l'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) installée en septembre 2023 à Bois Guillaume	PRIAC 280 000€	Nb de places supplémentaires, Nb d'ETP sur l'UEMA	




Chantier : Accompagner les parcours de vie auxquels aspirent les personnes accompagnées

Action prioritaire
#4

Actions	Financement	Indicateurs	Commentaires
<p>Apporter des solutions aux personnes se trouvant dans des situations complexes et de crise :</p> <ul style="list-style-type: none">- création en 2023/2024 de 27 places d'accueil de jour / Foyer d'accueil médicalisé sur le département- Mesures nouvelles à venir suite au CNH (2024 - 2030) : installation d'un comité régional décliné par la suite en comités départementaux et 3 étapes à venir :<ul style="list-style-type: none">> Un AMI régional sur la création d'offre en direction des publics prioritaires avec des solutions immédiatement mobilisables par les organismes gestionnaires> Une planification départementale 2025/2030 avec des AMI départementaux pour répondre aux enjeux plus globaux de transformation de l'offre à destination des personnes handicapées concertée avec les conseils départementaux> Une planification régionale 2023/2025 d'offres spécifiques et spécialisées de portée régionale.	<p>1 000 000€ (ARS : 500 000€ / CD 500 000 €)</p> <p>Enveloppe CNH : 62,24 M€ sur 2024/2030 pour la Normandie : - 38,17M€ de crédits socle (ARS), - 5,3M€ de crédits pour la création d'un service de repérage et de diagnostic et d'intervention précoce pour les enfants de 0 à 6 ans (ARS), - 18,77M€ de crédits d'accompagnement à la scolarisation des enfants handicapés (Education Nationale)</p>		<p>Pour rappel le plan "50 000 solutions" prévoit de créer 50 000 nouvelles solutions pour accompagner les choix de vie des enfants et adultes en situation de handicap d'ici 2030.</p> <p>Ce plan doit apporter une réponse massive sur les territoires les plus en tension tout en renforçant l'offre pour des publics sans solution satisfaisante à ce jour : enfants et adultes nécessitant un accompagnement renforcé (personnes polyhandicapées, avec trouble du spectre de l'autisme...), enfants présentant un handicap et relevant de l'aide sociale à l'enfance, personnes handicapées vieillissantes, personnes avec un handicap psychique ou cognitif nécessitant notamment un accompagnement à domicile.</p> <p>Ce plan poursuivra également la politique de prévention des départs en Belgique. Il répondra également à l'impératif de faire sortir les jeunes adultes résidant dans les établissements pour enfants (amendement Creton) pour accéder à leurs aspirations.</p>

Action
prioritaire
#5



**Garantir aux personnes en
situation de précarité l'accès
aux soins et services dont
elles ont besoin**




Projet régional
de **santé**
Normandie
2023-2028



Action
prioritaire
#5

Actions	Financement	Indicateurs	Commentaires
Accompagner le déploiement de places Equipes Spécialisées de Soins Infirmiers Précarité (ESSIP) sur le territoire de la Métropole (10 places)	AMI 2023 : 150 000 euros Crédits ONDAM	Nb de places créées, nb de patients pris en charge	AAP pour la création de l'ESSIP de Rouen (portée par l'association Emergence-S) en 2023 (7 places) ; l'équipe a été renforcée avec 3 places supplémentaires en décembre (qui seront donc déployées effectivement début 2024).
Accompagner le CHRS URAS (Emergence-S) dans l'expérimentation d'une réponse visant à mieux prévenir et accompagner la perte d'autonomie des usagers		Nb d'usagers accompagnés	
Accompagner la montée en charge du dispositif « un chez soi d'abord » en particulier sur le volet médical (temps de psychiatre supplémentaire)	Crédits ONDAM	Temps d'ETP alloué à la psychiatrie Nb de personnes accompagnées	

Action
prioritaire
#6



**Agir collectivement sur les
déterminants de santé publique
à plus fort enjeu pour les
normands et adapter notre
stratégie de prévention aux
publics cibles**



Projet régional
de **santé**
Normandie
2023-2028



Chantier :

Renforcer l'offre de prévention et de promotion de la santé au plus près des usagers dans les territoires

Action prioritaire
#6

Actions	Financement	Indicateurs	Commentaires
Animer un COTECH Prévention et Promotion de la Santé (PPS) composé de membres du Comité Technique de Promotion de la Santé (CTPS) et du Conseil territorial de Santé sur le territoire REPB afin de travailler en proximité sur des priorités et des objectifs en PPS		Nb d'acteurs mobilisés, Nb de réunions, taux de participation	
Veiller à mettre en œuvre des actions agissant sur les déterminants de santé (addictions /santé mentale / nutrition / accès aux soins/ coopération) dans le contrat de ville de Rouen /Elbeuf, en direction des habitants des quartiers en politique de la ville		Nb d'actions santé dans les contrats de ville	
Déployer une politique de prévention et promotion de la santé afin d'agir sur les indicateurs défavorables en ciblant un territoire non couvert par un CLS : 2 territoires identifiés au regard des indicateurs de santé : EPCI de Blangy-Aumale et Vallée du Cailly.	A définir en fonction des actions existantes sur le territoire	Création d'un document structurant la politique de santé sur les territoires concernés Implication des acteurs et des collectivités	



Chantier :

Autour des futurs parents et du jeune enfant, développer la synergie et l'efficacité collective de l'ensemble des acteurs de la prévention et du soin

Action
prioritaire
#6

Actions	Financement	Indicateurs	Commentaires
Déployer le projet réflexe santé sur le territoire :			
- Diffuser les supports de la campagne réflexe santé à l'attention du grand public et les messages de prévention, en s'appuyant notamment sur la Métropole pour relayer via leur canaux de diffusion	635 € pour les 4 ateliers + financement de l'atelier gestes qui sauvent	Nb de familles ayant participé, territoires ayant bénéficié des ateliers.	
- Mettre en œuvre les ateliers 2024 au sein de la MJC et des crèches d'Elbeuf			
- Évaluer le projet en vue de poursuivre son déploiement sur 2024			



Chantier :

Renforcer le savoir-faire en matière de prévention et de promotion de la santé de tous les acteurs intervenant auprès des enfants et des adolescents

Action prioritaire
#6

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Mettre en place la formation pour les professionnels accompagnant les enfants et les jeunes sur le territoire du CLS Elbeuvien et accompagner les acteurs à mettre en œuvre des actions dans leurs structures Former les professionnels des Programmes de Réussite Educative sur le territoire de la métropole.	ARS : 35 000 € pour le département seinomarin	Nb de formations déployées, nb d'acteurs formés, typologie des acteurs formés, nb de projets/actions mis en œuvre suite à la formation	



Chantier : Assurer une meilleure couverture vaccinale des adolescents

Action
prioritaire
#6

Actions	Financement	Indicateurs	Commentaires
Organiser la vaccination dans l'ensemble des collèges du territoire	CPAM	100% des collèges du territoire ont proposé la vaccination en leurs murs; % de collégiens ayant reçu la 1ere dose et % ayant reçu la seconde dose (HPV)	



Chantier :

Développer la prévention, la promotion de la santé et la réduction des risques dans tous les milieux de vie

Action prioritaire #6

Actions	Financement	Indicateurs	Commentaires
<p>- Sensibiliser et former les professionnels de santé à la prescription d'activité physique adaptée (APA) : 2 formations avec le réseau MEnapt , webinaire en direction des Maisons de Santé pluri professionnelles (MSP) et/ou des Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) afin d'informer sur les missions des maisons sport santé (MSS) et l'offre disponible</p> <p>- Organiser les collaborations entre maisons sport santé et prescripteurs d'activité physique adaptée</p>		<p>Nb de webinaires, nb de professionnels ayant participé à la formation, typologie des professionnels.</p> <p>Nb de conventions signées entre MSS et structures d'exercices coordonnés (MSP / CPTS);</p>	
<p>Programmation en lien avec la DSDEN des programmes Unplugged (projets à Neufchâtel en Bray, Gournay en Bray et Grand Couronne) Good Behavior Game (GBG - projet à Grand Couronne)</p>		<p>Nb de projets mis en place, nb d'élèves ayant bénéficié des programmes</p>	<p>Unplugged est un programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire qui développe les compétences psycho-sociales (CPS) des élèves de 6e ou 5e pendant 12 séances hebdomadaires.</p> <p>Le programme Good Behavior Game (GBG), est destiné aux enfants de l'école élémentaire (CP au CM2) et a pour but de développer leurs compétences psychosociales.</p>

Action
prioritaire
#9



**Structurer de nouveaux
modèles de prise en charge en
favorisant les coopérations et les
complémentarités entre les acteurs**



Projet régional
de **santé**
Normandie
2023-2028



Chantier :

Rendre majoritaire l'exercice coordonné et développer les protocoles de coopération entre professionnels médicaux et paramédicaux

Action
prioritaire
#9

Actions	Financement	Indicateurs	Commentaires
Mettre en œuvre le plan d'action porté par le comité opérationnel départemental à l'échelle du territoire de démocratie sanitaire de Rouen Elbeuf Pays de Bray : - Poursuivre le déploiement des MSP sur le territoire de démocratie sanitaire	Accompagnement financier à l'ingénierie – Charte d'accès aux soins Financement dans le cadre de la signature du contrat ACI (Accord conventionnel interprofessionnel) avec l'Assurance Maladie	Nb de projets accompagnés et Nb d'exercices coordonnés supplémentaires sur le territoire	Poursuivre l'accompagnement du déploiement des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) et renforcer l'appui aux autres formes d'exercice coordonné (équipes de soins primaires, équipes de soins spécialisées, centres de santé ...)
Accompagner le déploiement des protocoles de coopération et délégation de tâches sur le territoire (MSP de Gournay en Bray identifiée)		Nb de protocoles de coopération validés Nb d'IDE ASALEE	




Chantier :

Encourager les rapprochements entre professionnels libéraux et les établissements, entre établissements de santé, entre champ sanitaire et médico-social


Action prioritaire
#9

Actions	Financement	Indicateurs	Commentaires
Poursuivre le déploiement des CPTS sur les territoires avec un objectif de 100 % de la population couverte par une CPTS (couverture des zones blanches)	Accompagnement financier à l'ingénierie pour l'élaboration du projet de santé (crédits d'amorçage FIR) Financement dans le cadre de la signature du contrat ACI (Accord conventionnel interprofessionnel) avec l'Assurance Maladie	Nb de projets de santé validés, de CPTS avec ACI signé et % de la population couverte	En janvier 2024 sur le territoire REPB : - 4 CPTS avec projets de santé validés et ACI signé - 4 CPTS avec lettre d'intention validée

Action
prioritaire
#10



**Renforcer l'offre de formation au
plus près des territoires ainsi que
l'attractivité des métiers de la santé
et la fixation des professionnels
dans les territoires**



Projet régional
de **santé**
Normandie
2023-2028




Chantier :

Développer les nouvelles pratiques et les nouveaux métiers en santé, en misant sur le levier de la formation

Action prioritaire
#10

Actions	Financement	Indicateurs	Commentaires
Favoriser la formation des Infirmiers en Pratiques Avancées (IPA)	Accompagnement par l'ARS de tous les IDEL étudiants IPA sélectionnés par l'UFR Santé. Subvention plafonnée forfaitaire: 21 200 Euros par an/ Etudiant, pendant 2 ans Subvention ARS pour ES et EMS, sur critères, de 20 000 Euros pour 2 ans	Nb d'IPA formées / diplômées	34 IPA diplômés dans le 76 + 13 étudiants ayant intégré la promo 2022 donc diplômés en 2024 pour le 76 et 11 étudiants ayant intégré la promo 2023 donc diplômés en 2025 pour le 76

Action
prioritaire
#12



**Engager le système de santé
normand dans la transition
écologique**



Projet régional
de **santé**
Normandie
2023-2028



Chantier : Prévenir les pathologies en lien avec l'environnement

Action
prioritaire
#12

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Sensibiliser et former les professionnels de l'urbanisme, de l'aménagement, les élus et agents des collectivités, les responsables associatifs et leurs équipes, les membres du CTS sur l'urbanisme favorable à la santé		Nb d'action de sensibilisations, nb d'acteurs sensibilisés	



Chantier :

Réduire l'empreinte environnementale des acteurs du système de santé normand

Action prioritaire
#12

Actions	Financement	Indicateurs	Commentaires
<p>Accompagner les établissements et services médico-sociaux (ESMS) dans la mise en place des actions de transition énergétique et écologique.</p> <p>A titre d'exemple (non exhaustif) :</p> <ul style="list-style-type: none">• Réalisation d'un audit énergétique ou d'une étude du fonctionnement hydraulique / eau chaude sanitaire• Travaux sur les bâtis (rénovation, isolation...)• Acquisition d'équipements (panneaux solaires, petits éoliens...)	<p>12 millions d'euros à l'échelle régionale sur l'année 2023</p>	<p>Nombre d'établissements et services médico-sociaux (ESMS) accompagnés</p>	<p>L'ARS Normandie souhaite soutenir les ESMS, en complément des mesures de droit commun, en accompagnant financièrement des actions structurelles permettant de contribuer à la rénovation énergétique et à la réduction durable de leur consommation d'énergie.</p>

LES PRIORITÉS RÉGIONALES TRANSVERSALES APPLIQUÉES DANS LE CTS DE ROUEN-ELBEUF ET PAYS DE BRAY

Les équipes médicales de territoire

Certaines activités médicales du CTS de Rouen-Elbeuf et Pays de Bray reposent sur l'engagement d'équipes et de professionnels en nombre restreint sujets à des gardes et à de la permanence des soins conséquentes, notamment en médecine d'urgence, anesthésie réanimation ou encore chirurgie obstétricale. Ainsi pour assurer le maillage territorial pour la population du CTS de Rouen-Elbeuf et Pays de Bray, il est indispensable d'instaurer systématiquement des Équipes médicales de territoire dans les spécialités à garde entre les hôpitaux publics membres de GHT et leur établissement support. Cette dynamique devra s'engager dans les établissements du territoire de santé dès 2024 pour produire des effets dans les prochaines années. Il s'agira de répartir entre tous les professionnels composant ces équipes la charge et la pénibilité de la permanence des soins en établissement de santé, qui associera par ailleurs les libéraux du secteur privé dans le cadre de la mise en œuvre de la loi visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels (dite loi Valletoux).

La coopération entre acteurs publics et privés

Pour consolider l'offre de second recours présente dans les territoires du CTS de Rouen-Elbeuf et Pays de Bray accueillant au moins un établissement public et un privé sur les mêmes activités, ce Projet régional de santé 2023-2028 incite au dialogue entre établissements de santé du même bassin de vie afin d'améliorer l'organisation de l'offre et l'accès aux soins pour la population, en sollicitant, à l'appui des demandes d'autorisation d'activités de soin, un descriptif de l'articulation entre l'offre du demandeur et celle des autres établissements du territoire.

L'accompagnement à la modernisation et la transformation des organisations

Pour moderniser et accompagner la transformation du système de santé, l'ARS Normandie poursuivra son accompagnement auprès des établissements, structures et des professionnels de santé. Il s'agit d'assurer la réussite des grands projets d'investissements, en particulier ceux issus du Ségur investissement. Il convient également d'accompagner de manière proactive les établissements et les professionnels dans la gestion des situations de tensions et dans la transformation des organisations.

L'attractivité des métiers de la santé

Face aux enjeux démographiques majeurs en région, l'ARS Normandie poursuivra avec l'ensemble de ses partenaires son engagement résolu pour améliorer l'attractivité des métiers de la santé, notamment en matière de formation des étudiants en santé avec la région Normandie, les Universités, les instituts de formations et écoles du CTS de Rouen-Elbeuf et Pays de Bray. Le développement de l'offre de stages dans le territoire, en assurant un maillage optimal, est également la clé de l'attractivité des territoires et de

l'installation de futurs professionnels dans le département en synergie avec les collectivités territoriales notamment le CTS de Rouen-Elbeuf et Pays de Bray. La fixation des professionnels sur le territoire nécessite enfin un travail partenarial sur l'amélioration des conditions de travail pour l'ensemble des professionnels et modes d'exercice (aides directes, appui aux établissements, évolution des méthodes managériales...). L'ARS installera début 2024 un comité dédié avec l'ensemble des acteurs pour assurer le déploiement opérationnel d'une feuille de route régionale sur ces enjeux d'attractivité des métiers.

La transformation numérique au service de la santé

L'évolution du système de santé nécessite la mise à disposition et l'appropriation des outils numériques par les professionnels de santé et les patients.

Sous l'impulsion du Ségur numérique, l'ARS Normandie soutient de nombreuses initiatives d'accompagnement, d'animation, de promotion, de sensibilisation et de formation en matière de télésanté, de coordination, d'usages liés aux services et référentiels socles nationaux, de cyber-sécurité, d'éthique numérique et d'innovation.

L'ARS Normandie structure cette ambition au travers de la Feuille de route régionale innovation & numérique en santé en partenariat avec les acteurs normands de l'écosystème numérique en santé. L'ensemble des partenaires lanceront en 2024 les Journées normandes innovation & numérique en santé pour marquer cet engagement collectif.

La transition écologique du système de santé

Réduire l'empreinte carbone du système de santé est un objectif incontournable, et nécessitant l'engagement de tous. C'est pourquoi l'ARS Normandie est pleinement engagée dans les travaux de la conférence des parties prenantes de la planification écologique en région. Afin d'assurer la mobilisation des acteurs du système de santé, l'ARS a installé un comité dédié le 20 décembre 2023, chargé d'élaborer et d'assurer le suivi d'une feuille de route régionale ambitieuse et transversale sur les leviers d'actions mobilisables : bâtiments, achats durables, soins écoresponsables, déchets du secteur sanitaire, formation des acteurs, mobilités durables, impact du numérique.

L'ANIMATION DE LA FEUILLE DE ROUTE ET LES PERSPECTIVES

Les travaux de l'automne avec le Conseil territorial de santé et les principaux acteurs du territoire ont permis d'élaborer cette **feuille de route territoriale 2024/2025 qui a vocation à être alimentée et évolutive au fil de l'eau et des dynamiques territoriales.**

Les actions prioritaires du territoire qui y figurent ne sont pas exhaustives mais ont fait **l'objet d'une priorisation dans le territoire en fonction des forces en présence** (professionnels, établissements et/ou organismes porteurs d'un projet et identifié, ressources matériels et/ou humaines ...) **et des besoins de la population.** Pour chaque action une proposition d'indicateur de suivi et d'atteinte de l'objectif a été indiquée ainsi que le financement de l'ARS Normandie dédié.

Il convient de rappeler que **l'ARS Normandie mobilise la quasi-totalité de son Fonds d'intervention régional (FIR) chaque année à l'atteinte des objectifs et priorités de son Projet régional de santé et de la réalisation des projets portés par les acteurs locaux figurant dans ces feuilles de route territoriales.** Ainsi, suivant l'état d'avancement des actions, un montant indicatif a pu être indiqué ou le recours au Fonds d'intervention régional en cours d'année mentionné. Conformément aux engagements pris lors de la concertation, un bilan annuel des crédits dédiés à la déclinaison de la feuille de route territoriale du CTS de Rouen-Elbeuf et Pays de Bray sera réalisé en CTS d'une part et des crédits dédiés à la déclinaison du Projet régional de santé sera réalisé en CRSA d'autre part.

Le Conseil territorial de santé de Rouen-Elbeuf et Pays de Bray est chargé de l'animation et du suivi opérationnel de cette feuille de route avec les acteurs du territoire. A l'image de la dynamique engagée sur le territoire avec la démarche du Conseil national de la Refondation en santé un point étape sera réalisé régulièrement au sein du CTS ainsi qu'un point annuel de l'état d'avancement avec les élus, citoyens et professionnels de santé du territoire.



ARS Normandie
Direction départementale de la Seine-Maritime
31 rue Malouet • BP 2061 • 76 040 Rouen Cedex
ars-normandie-dd76@ars.sante.fr

